



PROTOCOLE DE REOUVERTURE ET D'ACCUEIL

ECOLE MATERNELLE DE CAMBLANES ET MEYNAC

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves ainsi que les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

LE CADRE SANITAIRE

Les modalités qui seront mises en œuvre à partir du mardi 12 mai 2020 ont été retenues pour garantir les conditions de santé et de sécurité regroupées dans le protocole sanitaire (<https://www.education.gouv.fr/media/67182/download>). Le strict respect des mesures de ce guide a fixé les conditions de réouverture de notre école.

Cette rentrée repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique avec la création de groupe sanitaire
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

Chaque personnel et utilisateur devra adhérer à ces principes et s'y conformer.

Préalable

- Les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant chaque matin, avant de venir à l'école. En cas de fièvre > 37,8°, l'enfant devra rester chez lui. En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 dans la famille de l'élève, celle-ci s'engage à ne pas mettre son enfant à l'école. (Cette disposition est également valable pour les enseignants et les personnels de l'école.)
- En cas de test positif au COVID-19, les mesures seront mises en œuvre conformément aux dispositions du protocole sanitaire définies par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.
- Les élèves et les personnels présentant des facteurs de risque connus ne doivent pas travailler en présentiel. La liste de ces facteurs est disponible sur le site du ministère des solidarités et de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les->

personnes-fragiles). L'avis du médecin généraliste, en cas de doute, est conseillé avant un retour à l'école.

• **En cas de non-respect des instructions par les familles, celles-ci seront reçues par la directrice de l'École et/ou le Maire pour remédier à la situation.**

1. Les mesures d'hygiène et les gestes barrière

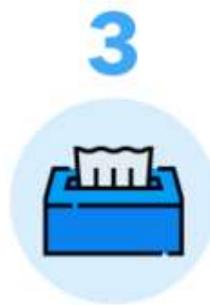
Les gestes barrière présentés par le Ministère de la santé doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde :



Se laver les mains
régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique



Saluer sans serrer la main
et maintenir une distance
d'1m avec autrui

Pour les élèves

Afin de limiter les contacts entre élèves et permettre d'isoler plus facilement un élève en cas de symptômes et de tester si nécessaire uniquement le groupe identifié, des groupes sanitaires seront formés.

- Votre enfant sera donc accueilli en petit groupe (maximum 8 élèves). Ces élèves seront dispersés dans la classe afin de garder une distance d'1 mètre minimum entre eux (soit une zone de 4m² par enfant).
- Chaque groupe évoluera ensemble tout au long de la journée (APS du matin-temps scolaire-temps méridien-APS du soir).

→ Chaque groupe sanitaire aura des toilettes dédiées.

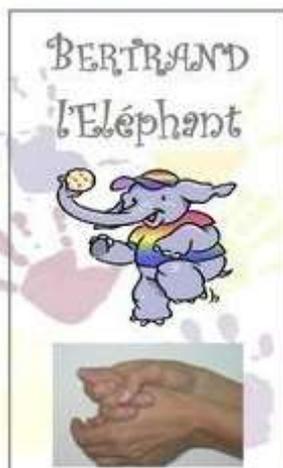
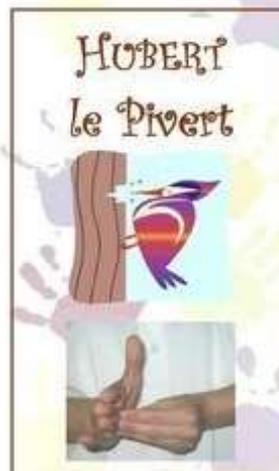
Un lavage des mains sera effectué à des moments clés de la journée :

- A l'arrivée dans l'école
- Avant la récréation
- En rentrant en classe, après les récréations
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Le soir avant de quitter l'école

Viens te laver les mains avec ...



et ses copains



Mai 2008 M&J Mai 2011 - Réalisé par : Anjo C. - Charbonneau B. - Florance M.C. - Mariani C. - Pôle Santé Publique Hygiène - N. Négrin

Les élèves ne porteront pas de masque.

Les objets de la maison seront limités au strict nécessaire. Ainsi, nous abandonnons notre traditionnel cahier de liaison et le remplacerons par une communication par mail.

Il est indispensable de prévoir une petite bouteille d'eau ou une gourde qui restera à la table de l'élève.

Merci de bien vouloir éviter les chaussures à lacets si votre enfant n'est pas capable de les faire seul afin de respecter au maximum la distance d'1 mètre.

Pour les adultes de l'école

Ils porteront un masque et éventuellement une visière.

Ils procéderont à un lavage régulier des mains.

Ils ne toucheront pas aux productions de votre enfant.

Formation, information et communication

Une séance d'apprentissage des gestes barrières aura lieu dès le premier jour en classe avec des rappels réguliers qui devront faire l'objet d'une sensibilisation répétée à la maison.

Une revue des consignes et mesures de sécurité sera proposée à l'ensemble du personnel communal et des enseignants de l'école. La journée du 11 mai sera une journée dédiée à la préparation de la rentrée du lendemain.

Les familles volontaires pour cette reprise d'école devront accepter et respecter les conditions présentes dans ce document et ce jusqu'au 1er juin 2020, au minimum.

2. L'accueil des élèves

Dès le mardi 12 mai et jusqu'à la fin de ce mois, compte tenu des contraintes sanitaires du protocole, du personnel territorial et éducation nationale en présence, il a été retenu l'organisation suivante :

Les enfants des personnels prioritaires seront accueillis à l'école chaque jour. Les élèves de GS volontaires seront accueillis un jour sur deux (lundi/jeudi ou mardi/vendredi).

Deux ou trois groupes seront présents à l'école chaque jour, tel que le présente le tableau ci-dessous :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Personnels prioritaires (4 élèves)	Personnels prioritaires (4 élèves)	Personnels prioritaires (4 élèves)	Personnels prioritaires (6 élèves)
GS (8 élèves)	Personnels prioritaires (5 élèves)	GS (8 élèves)	GS (7 élèves)
GS (7 élèves)	GS (7 élèves)	GS (7 élèves)	

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

- L'entretien au préalable : un lavage complet de l'École, suivant les recommandations du protocole, sera opéré avant la rentrée.
- L'entretien des sanitaires : chaque sanitaire sera désinfecté à minima 5 fois par jour : le matin, après chaque temps de récréation, après la pause méridienne et le soir.
- L'entretien des cuisines du restaurant scolaire sera effectué suivant les recommandations du protocole. Son entretien quotidien respectera les normes prévues.

- L'entretien des salles de classe : Une désinfection quotidienne complète sera effectuée (pulvérisation, poignées des portes, tables, chaises) chaque jour avec des produits prévus à cet effet par le protocole. Le personnel communal viendra par ailleurs faire un nettoyage des poignées de porte et des interrupteurs plusieurs fois par jour.
- Les enseignants auront un produit désinfectant à leur disposition pour le nettoyage de « l'instant » (crayons, stylos). Les portes d'accès aux classes resteront ouvertes dans la mesure du possible.
- L'aération des classes et couloir se fera chaque matin, chaque soir aux moments des récréations ainsi qu'à la pause méridienne.

D'une façon générale l'entretien des locaux sera réalisé conformément au protocole sanitaire.

La capacité d'accueil des élèves est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires.

Les déplacements

- Mise en place d'une signalétique claire afin de permettre aux élèves de se déplacer dans l'école en limitant les croisements.
- Lors de la mise en rang et des déplacements, les élèves devront garder une distance d'un mètre minimum entre eux. Il sera nécessaire de faire des rangs en file indienne.
- En dehors des temps d'enseignement, la classe sera utilisée pour l'accueil du matin, du soir, pour la prise du repas.

Le matériel utilisé

- L'utilisation du matériel collectif de la classe sera extrêmement limitée puisqu'il nécessitera une désinfection après utilisation. C'est pourquoi nous vous demandons de prévoir une trousse fermée pour votre enfant (crayon de papier, gomme, ciseaux, colle, crayons de couleur, feutres ...). Elle restera à l'école. Aucun prêt ne sera permis entre élèves. Si vous ne pouvez pas fournir cette trousse, nous constituerons une barquette individuelle pour votre enfant.
- Les coins jeux et bibliothèque ne seront plus accessibles dans les classes.
- Chaque enfant aura une place attribuée pour la journée et ne pourra plus en changer.

Les récréations

Les récréations seront alternées (1 groupe à la fois dans la cour) et raccourcies. Les gestes barrières devront être respectés, comme en classe. Le matériel utilisé sera très limité (les engins roulants ainsi que l'accès à la structure ne seront pas envisageables).

3. L'entrée et la sortie à l'école

Afin de respecter le protocole sanitaire, des aménagements ont été décidés :

- **Le transport scolaire est suspendu pendant cette période a minima jusqu'au 2 juin**
- Les horaires de début et de fin de journée seront différents selon les groupes,
- L'entrée et la sortie se feront par le grand portail blanc (ruelle derrière la salle polyvalente). Le parent (un parent pour un enfant) pourra entrer dans la cour de l'école pour amener son enfant jusqu'à la porte de salle de classe ou jusqu'à la porte du couloir en fonction de son

groupe. Il patientera sur une marque au sol qui symbolisera la distance nécessaire de sécurité avant la prise en charge de son enfant par l'ATSEM ou l'enseignant. Des horaires précis seront communiqués. Il faudra les respecter scrupuleusement afin de limiter le temps d'attente dans la cour.

- A l'arrivée dans la classe, l'enfant ira se laver les mains et déposera son manteau sur le dossier de sa chaise.
- Pour la sortie des classes, des horaires seront communiqués également. Le parent pourra venir récupérer son enfant par le portail blanc, à la porte de la classe ou à celle du couloir en respectant le marquage au sol (*comme le matin*).

La sortie des élèves sera plus longue que d'habitude.

Si votre enfant va à l'accueil périscolaire, merci de ne pas tenir compte de ces horaires échelonnés.

→ Nous comptons sur le civisme des parents pour ne pas rester sur les zones d'attente aux alentours de l'école afin de ne pas créer d'attroupement.

4. Continuité pédagogique

La continuité pédagogique sera assurée pour les enfants qui ne viendront pas à l'école ou pour ceux qui ne viendront que deux jours selon la disponibilité des enseignants qui assure déjà l'enseignement à l'école pour les élèves présents. Bien évidemment, chaque enseignant reste en lien avec sa classe.

5. Pause méridienne et cantine

- Horaire de la pause méridienne selon les groupes : **12h – 13h30**
Les enfants s'ils déjeunent à la maison, seront accueillis à l'école à 13h20, précisément au portail blanc.
- Les repas seront élaborés comme habituellement par le personnel communal et servis en liaison chaude. Néanmoins les familles devront fournir une gourde qui servira tout au long de la journée. (cf.1.).
- Sous la surveillance d'un agent du personnel communal (ATSEM), par groupe sanitaire, de façon échelonnée, les repas seront pris dans les classes et un temps de récréation dans la cour sera organisé.
- La cour de récréation : L'organisation fait qu'il ne devra pas y avoir plus de deux groupes sanitaires simultanément dans la cour.

6. L'accueil périscolaire

La Communauté de communes et les communes qui la composent ont décidé de proposer une réouverture des écoles et des services périscolaires dans un cadre sanitaire strict. Afin de respecter les groupes sanitaires, les accueils périscolaires s'organiseront directement dans les classes sur les horaires suivants :

Le matin : de 7h 30 à 8h 50. A partir de 8h 50 les enseignants prennent le relai de l'animateur APS (ATSEM). Les enfants restent dans la classe.

Le soir : de 16h 30 à 18H. Les animateurs périscolaires (ATSEM) prennent le relai des enseignants dans les classes.

- Quel que soit le groupe de votre enfant, les arrivées et départs de l'APS se feront par le portail blanc.
- Le matin, les enfants seront emmenés dans les classes par un « animateur accompagnant » dédié à cette fonction qui attendra les parents au portail.
- Le soir, les parents se présentent au portail (dans le respect des règles de distanciation physique), l'animateur accompagnant ira chercher l'enfant dans la classe et le conduira à son parent.

Sur une même journée l'enfant sera suivi par une même personne, les ATSEM faisant partie des personnels également en charge du temps périscolaire.

- Le goûter est à prévoir par les familles
- Les élèves devront réutiliser la gourde d'eau utilisée lors de la pause méridienne et du temps scolaire.
- Chaque animateur APS utilisera le matériel de jeu réservé pour sa classe, qu'il proposera aux enfants. La désinfection de ce matériel se fera chaque jour par l'animateur.

Les accueils du mercredi, demeureront quant à eux fermés puisque les groupes sanitaires ne pourront pas y être maintenus.

7. « Sport, santé, civisme et culture » / « Etude »

Compte-tenu des effectifs disponibles pour assurer ce plan (personnel communal), le choix est fait de prioriser un retour serein à l'École et des conditions sanitaires maximales (nettoyage des locaux, service de restauration, accueil périscolaire).

La commune ne pourra donc pas organiser des moments « sport, santé, civisme, culture », ni des moments d'études surveillées comme évoqué par le Gouvernement.

Il n'y aura donc que deux possibilités pour les élèves : soit ils travailleront en présentiel à l'école, soit en distanciel à la maison.

8. En cas de symptômes

Si votre enfant présente des symptômes lors de la journée :

- Il sera isolé (prise de température) et mis sous la surveillance d'un adulte.
- Vous serez contactés pour venir chercher votre enfant et consulter un médecin.
- Le retour à l'école se fera sur avis médical.

L'équipe enseignante et la municipalité restent à votre disposition pour répondre à d'éventuels questionnements ou inquiétudes quant à cette reprise. Nous ferons tout notre possible pour assurer la sécurité et la continuité pédagogique dans ce contexte particulier.

Bien à vous,

L'équipe enseignante

Le Maire

Jean-Philippe GUILLEMOT